

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan
Local
d'Urbanisme

CHALMAISON

ELABORATION DU PLU	REVISION DU PLU	PIECE N° 3.3 ZONAGE TACHY LES PRAILLONS Echelle 1/2000 VU pour être annexé à la délibération du : 10 mars 2014
prescrite le : 30 juin 2010	prescrite le :	
arrêtée le : 4 juillet 2013	arrêtée le :	
approuvée le : 10 mars 2014	approuvée le :	
modifiée le :	modifiée le :	
mise à jour le :	mise à jour le :	

Agence d'aménagement et d'urbanisme
Néel des entreprises 71250 L'ÉCALLE
100 rue de la République 71250 L'ÉCALLE
Eu. Créal
qualité par l'office professionnel de
qualification des urbanistes n° 577

LEGENDE

- + — limite de commune
- limite de zone
- limite de fenêtre
- marge protection des bois de plus de 100 ha, 50 mètres
- emplacement réservé
- espace boisé classé
- espace boisé identifié article L123-1-5 7°
- site archéologique
- Protection des monuments classés ou inscrits

intitulés de zonage

- UA** centre ancien
- UB** secteur d'habitat résidentiel
- 1AU** zone d'urbanisation future
- 2AU** zone d'urbanisation différée
- N** espace naturel protégé
- N h** zone d'habitat diffus
- A a** zone naturelle à vocation agricole
- A b** secteur constructible pour l'exploitation agricole
- ✱ activité agricole potentiellement nuisante

